

# Marais de la Vacherie

Un site unique à préserver



MARAIS DE  
LA VACHERIE



Réserve  
naturelle régionale  
PAYS DE LA LOIRE

## Une nature riche et variée concentrée sur 180 hectares

À première vue, le marais de la Vacherie semble inhabité. Pourtant, la vie foisonne pour qui y regarde de plus près. La richesse de sa faune et de sa flore est tout simplement étonnante :

- 178 espèces d'oiseaux, parmi lesquelles 101 sont menacées et/ou protégées en France. Témoins de la qualité du site, de nombreuses espèces s'y reproduisent : la *Guifette noire*, l'*Échasse blanche*, la *Barge à queue noire*, le *Chevalier gambette*, le *Vanneau huppé*, la *Cigogne blanche*, la *Sarcelle d'été*, le *Canard souchet*.

- Zone humide, le marais est un paradis pour les amphibiens (*Triton marbré*, *Pélodyte ponctué*), pour les reptiles (*Couleuvre verte et jaune*, *Couleuvre vipérine*) pour les libellules (*Agrion mignon* et *Orthétrum à stylets blancs*) et pour un mammifère comme la *Loutre d'Europe*. Autant d'animaux qui sont aujourd'hui menacés en France.

- On dénombre 198 espèces végétales, dont 25 peuvent être considérées comme remarquables. Cinq d'entre elles sont d'ailleurs protégées, au plan national comme la *Renoncule à feuilles d'ophioglosse*, ou régional comme le *Trèfle de Michéli*, l'*Iris bâtard*, la *Cératophylle submergée* et la *Cardamine à petites fleurs*.



Renoncule à feuilles d'ophioglosse

© M. Daudon

## Marais de la Vacherie : une étroite collaboration entre l'homme et la nature

La réserve du marais de la Vacherie s'étend sur plus de 180 hectares. Situé sur la commune de Champagné-les-Marais en Vendée, le marais est composé de prairies naturelles humides. En hiver, lorsque l'eau recouvre les parties les plus basses, les canards présents en baie de l'Aiguillon en journée viennent s'y alimenter la nuit. Quand les eaux baissent, les éleveurs mènent paître leurs troupeaux sur les terres découvertes en respectant les contraintes liées à la préservation du site. Pour garantir ce fragile équilibre et favoriser la reproduction de la guifette noire, oiseau dont il ne reste que 200 couples en France, une gestion adaptée du niveau d'eau doit être mise en œuvre.

### Un peu d'histoire...

Le marais de la Vacherie se situe au cœur de l'ancien golfe des Pictons (actuel Marais poitevin). Le comblement naturel de ce golfe, fruit de l'accumulation des sédiments marins et alluvionnaires, a été accentué par la main de l'homme (endiguement, assèchement, création de chenaux...) qui a permis l'exploitation des terres.

Aujourd'hui, d'apparence planes, ces terres laissent apparaître un microrelief constitué de parties basses (appelées *baisses*), en eau plusieurs mois de l'année, et de parties hautes (appelées *belles*). L'océan a marqué le relief et nourri la terre en sel, qui remonte par capillarité.



© Christophe Egretou

Guifette noire

© CBN de Brest / J. Le Ball

Cardamine à petites fleurs

© Cédric Nassivet

Barge à queue noire



Gestion pastorale

© De Marais - LPO

## Un laboratoire de la cohabitation réussie

Le marais de la Vacherie représente un intérêt écologique majeur. Les limicoles, petits échassiers, sont emblématiques du site. Ils ont besoin pour se reproduire de prairies pâturées inondées une grande partie de l'année. L'entretien du marais par les vaches et les chevaux est donc indispensable. C'est en grande partie sur les éleveurs que repose la préservation de ce lieu exceptionnel à plus d'un titre. La démarche de classement en Réserve naturelle régionale a été menée en tenant compte à la fois des spécificités du site et des attentes des professionnels travaillant sur le marais.

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) mène depuis 1989 une campagne d'acquisition et de gestion de prairies naturelles humides sur la commune de Champagné-les-Marais. Elle est à ce jour propriétaire de 404 hectares et du corps de ferme du Grand Mothais, actuelle maison de la Réserve. Le but est de maintenir ces milieux favorables à la biodiversité et de démontrer qu'il est possible de combiner un élevage extensif à caractère économique et le respect de l'environnement. L'association loue les prairies à des éleveurs à des tarifs inférieurs à ceux habituellement pratiqués.

### Les éleveurs de Champagné-les-Marais : acteurs et responsables

Au total, ce sont six éleveurs qui assurent l'entretien de l'ensemble du site et s'engagent du même coup à mettre en œuvre des pratiques respectueuses du milieu naturel : pas d'engrais chimique, nombre limité d'animaux pâturant au printemps, dates de fauche tardives (entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin).

« Le marais de la Vacherie est une zone où les enjeux environnementaux sont importants et vont au-delà de la simple protection de la nature. Les oiseaux sont des indicateurs de sa bonne santé. Je me sens acteur et responsable, concerné par la démarche. Il faut penser aux autres et à demain. »  
Didier MARTINEAU, éleveur à Champagné-les-Marais

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement du marais de la Vacherie en Réserve naturelle régionale le 15 décembre 2008. La Région assure un accompagnement technique et financier à hauteur de 50% du coût des actions menées dans le cadre du plan de gestion.

# Des actions concrètes pour l'avenir du marais



Le plan de gestion, prévu dans le cadre du label Réserve naturelle régionale, repose sur la participation active des acteurs de terrain.

Voici quelques actions qui vont être menées au fil du temps :

- **La gestion pastorale** : poursuivre le travail mené avec les éleveurs dans l'objectif de valoriser l'exemplarité du mode de gestion (élevage extensif et biodiversité).
- **La gestion hydraulique** : renforcer les travaux d'aménagement permettant de contrôler les niveaux d'eau (vannes, échelles graduées...).
- **La gestion biologique** : maintenir les conditions favorables à l'accueil des espèces rares et menacées (respect des préconisations d'exploitation, sensibilisation des usagers, surveillance des espèces envahissantes comme la Jussie).
- **L'ouverture au public** : offrir à un large public la possibilité de découvrir un espace naturel remarquable à travers des animations, des visites et une exposition. Un observatoire est en accès libre.

© L. Gourraud - LPO

Observatoire de la Ferme du Grand Mothais



Le marais de la Vacherie fait partie du Marais poitevin, où cohabitent les paysages les plus divers. En dehors des prairies « à baisses », les grands ensembles écologiques comme le littoral sableux, les îles calcaires, la baie de l'Aiguillon, l'estuaire du Lay et les bordures boisées et bocagères entretiennent une multitude d'interactions et d'échanges indispensables à l'équilibre écologique de l'ensemble de la zone humide.

Pendant votre découverte du marais, veillez à respecter ces quelques recommandations. Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

- Sont notamment interdits :
- la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale) ;
  - l'introduction et la cueillette des végétaux ;
  - le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées ;
  - le camping ;
  - les dépôts d'ordures et de détritux ;
  - la pénétration à l'intérieur des parcelles.

Enfin, les animaux de compagnie doivent obligatoirement être tenus en laisse.

**Contact / visites :**  
 RNR Marais de la Vacherie - LPO  
 Le Grand Mothais  
 85450 Champagné-les-Marais  
 Tél : 02 51 56 78 80  
 Mail : marais-poitevin@lpo.fr  
 Site internet :  
<https://reservenaturelle-vacherie.lpo.fr/>

Une plate-forme d'observation accessible aux personnes à mobilité réduite est libre d'accès.

# « Avec le réseau des Réserves naturelles régionales, la Région œuvre à la découverte de la biodiversité ligérienne. »

**Bruno Retailleau**

Président de la Région des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse.

La Région des Pays de la Loire attribue le label RNR (Réserve naturelle régionale) à des sites remarquables au regard des richesses naturelles qu'ils abritent. Ces lieux vivants, au sein desquels s'exercent de multiples activités, servent à de nombreux usages et participent à la valorisation du savoir-faire régional en matière de développement durable. La Région accompagne techniquement et financièrement ces projets portés par des acteurs locaux dynamiques. L'intérêt du site et les mesures de gestion prévues figurent dans un document unique, appelé plan de gestion. Les Réserves naturelles régionales sont aussi un lieu de découverte pour tous les Ligériens et donc d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains.

## Réseau des Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Préfecture de la Région des Pays de la Loire



Conseil régional des Pays de la Loire - Hôtel de Région - 1, rue de la Loire - 44966 NANTES cedex 9 - Tel : 02 28 20 54 92 - Fax : 02 28 20 50 05  
Directeur de la publication : Bruno RETAILLEAU - Co-directeur de la publication : François PINTÉ - Coordination : Direction de la communication  
Crédits photos de une de couverture (de gauche à droite) : Jean-Louis Le Moigne - LPO / Alain Texier - PNRMP / CBN de Brest - Jean Le Bail.  
Conception graphique : Latitude - Mise en page : Anima Studio (Nantes), février 2017 - Impression : Edicolor (35) sur du papier 100% recyclé



Agissez pour le recyclage des papiers et des cartons de la Région des Pays de la Loire et de la Loire et de la Loire.

